

Première Synthèses



Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Numéro 35 - Novembre 1993

DÉGRADATION SENSIBLE DE LA SITUATION DE L'EMPLOI DE L'AUTOMNE 1992 AU PRINTEMPS 1993

Depuis 1990, la France perd à nouveau des emplois du fait du ralentissement de l'activité économique. Mais la récession de la fin 1992 et du début 1993 se traduit par une accélération de la montée du chômage au cours du premier semestre de cette année.

À l'été 1993, le nombre de « chômeurs de longue durée » dépasse le million.

La croissance du produit intérieur brut français en 1992 (+ 1,2 %) est supérieure à celle de 1991 (+ 0,6 %), et légèrement plus soutenue que celle de nos partenaires européens. Cependant l'activité ralentit fortement dans la deuxième moitié de l'année 1992 et le dynamisme de l'économie se révèle ensuite bien inférieur aux attentes.

Les spéculations de l'automne 1992 contre le franc, le développement de l'épargne de précaution des ménages, la faiblesse de la demande étrangère notamment celle des pays européens, nos principaux clients, expliquent la faiblesse de la production au dernier trimestre 1992 (- 0,3 %) puis l'enclenchement d'une récession au 1er trimestre 1993 (- 0,7 %). Toutefois ce recul de l'activité semble s'être interrompu dès le printemps grâce à un environnement international

moins défavorable et à une baisse du taux d'épargne des ménages (1).

Les suppressions d'emplois s'accroissent fin 1992

Après la période 1987-1990 de forte création d'emplois (900 000 postes supplémentaires en 4 ans), les pertes sont de l'ordre de 60 000 en 1991, puis de 240 000 en 1992, et ce malgré la politique active de soutien à l'emploi (2). Le dispositif des contrats emploi-solidarité (CES), instrument privilégié de la politique de l'emploi ces deux der-

(1) - cf Point conjoncturel de l'INSEE, novembre 1993.

(2) - cf C. Abrossimov, D. Gélot, B. Roguet : "Bilan de la politique de l'emploi en 1992", Premières Synthèses, n° 30, septembre 1993, notamment l'encadré 2 : « L'effet des mesures sur l'emploi et le chômage ».

DARES

Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques
1, place de Fontenoy, 75700 PARIS - Téléphone : 40 56 51 62 - Fax : 40 56 56 42

nières années, a permis de créer 70 000 emplois en 1991 et près de 100 000 en 1992, en bonne partie du fait du programme « 900 000 chômeurs de longue durée ».

Dans les secteurs marchands non agricoles, les pertes d'emplois salariés induites par le ralentissement, puis le recul de l'activité économique, ont été de 95 000 en 1991 puis de 270 000 en 1992 (tableau 1). L'industrie (surtout les biens d'équipement et de consommation) et le bâtiment procèdent à de fortes réductions d'effectifs, tandis que, dans le secteur tertiaire marchand, l'évolution de l'emploi s'inverse entre 1991 (+ 60 000) et 1992 (- 55 000). A l'origine de ce mouvement, les services rendus aux entreprises comprenant notamment les activités de travail intérimaire dont les effectifs chutent en 1992. En revanche, les services rendus aux particuliers continuent à créer des emplois à un rythme soutenu.

Jusqu'au milieu de l'année 1993, le rythme des suppressions de postes s'amplifie. La baisse de l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles est ainsi estimée à - 1,1 % (- 160 000 postes) sur les six premiers mois de l'année, contre - 0,8 % au premier semestre 1992 et - 1,0 % au second. L'accélération est essentiellement imputable à l'industrie, dont le nombre de salariés diminue de 2,4 % (- 110 000) au cours du premier semestre 1993, et au bâtiment (- 2,7 %, soit - 30 000). Pour ces deux secteurs, les embauches chutent, aussi bien sur contrats à durée déterminée qu'indéterminée, et les licenciements se multiplient. Par ailleurs, le secteur tertiaire marchand continue à réduire ses effectifs : 20 000 emplois perdus en six mois (3).

Autre mode d'ajustement utilisé par les entreprises, le recours

Tableau 1
Évolution de l'emploi

	Niveau fin 1992 (en milliers)	Variation en 1992 (en milliers)	Variations en %				
			1989	1990	1991	1992	1 ^{er} sem. 1993 (CVS)
SALARIÉS	19 340	- 164	2,1	1,0	0,1	- 0,8	
Agriculture	259	0	- 1,1	- 2,2	- 0,8	0,0	
Secteur marchand non agricole	14 538	- 272	2,8	1,2	- 0,6	- 1,8	- 1,1
Industrie	4 478	- 158	1,3	0,0	- 2,7	- 3,4	- 2,4
dont :							
Industries agro-alimentaires	536	- 8	0,4	- 0,6	- 0,8	- 1,4	- 0,3
Energie	248	- 5	- 2,5	- 2,5	- 1,4	- 1,9	- 0,7
Biens intermédiaires	1 179	- 43	2,7	0,4	- 2,6	- 3,5	- 2,9
Biens d'équipement	1 451	- 59	1,7	1,1	- 2,6	- 3,9	- 3,0
Biens de consommat.	1 065	- 43	0,5	- 1,1	- 4,1	- 3,9	- 2,5
Bâtiment, génie civil et agricole	1 242	- 58	2,1	0,8	- 2,0	- 4,5	- 2,7
Tertiaire marchand	8 818	- 56	3,7	2,0	0,7	- 0,6	- 0,2
dont :							
Commerces	2 179	- 40	2,2	1,0	- 1,3	- 1,8	- 0,9
Transports, télécom.	1 357	- 16	1,2	1,1	0,9	- 1,1	- 0,3
Services marchands	4 587	8	5,9	3,0	1,5	0,2	0,2
Institut. financières	695	- 8	0,0	0,9	0,6	- 1,1	- 1,0
Tertiaire non marchand	4 543	108	0,2	0,5	2,9	2,4	
NON SALARIÉS	2 733	- 80	- 2,4	- 2,0	- 3,0	- 2,8	
Emploi total	22 073	- 244	1,5	0,6	- 0,3	- 1,1	

Source : Ministère du Travail et INSEE.

au chômage partiel s'est encore accru : après avoir augmenté de plus de 40 % entre 1991 et 1992, le nombre de journées indemnisables est passé de 6,6 millions au second semestre 1992 à 10,6 millions au premier semestre 1993. Cette intensification du recours au chômage partiel, qui s'est étendu à des branches habituellement peu utilisatrices de la mesure, a permis d'atténuer dans l'immédiat la montée du chômage.

Fin septembre 1993, 3 242 000 DEFM

En 1992, le nombre de demandeurs inscrits à l'ANPE et recher-

chant un emploi à temps plein et à durée indéterminée s'est accru de près de 150 000 (graphique 1) : à la fin de l'année, il se rapproche des 3 millions en données corrigées des variations saisonnières. Sur l'année, le taux d'accroissement des DEFM (+ 5,3 %) a été, certes, plus modéré qu'en 1991 (+ 11,8 %). Mais au ralentissement de l'été succède une nette reprise, durant les derniers mois de l'année, d'un chômage qui continue d'affecter plus particulièrement les hommes.

(3) - Les premières informations concernant l'évolution de l'emploi au 3^{ème} trimestre semblent toutefois indiquer un ralentissement du rythme de réduction des effectifs occupés (- 0,2%) pour les salariés des secteurs marchands non agricoles.

CHÔMEURS BIT ET DEMANDEURS D'EMPLOI

Après s'être creusé entre 1986 et 1991, l'écart entre le nombre des demandeurs d'emploi et celui des chômeurs BIT s'est fortement réduit entre mars 1992 et mars 1993 : en un an, les demandes d'emploi de catégorie 1, 2 et 3 ont augmenté de 7,1 % (+ 220 000) et le chômage BIT de 11,4 % (+ 285 000).

Trois raisons principales expliquent l'écart entre les deux indicateurs de chômage :

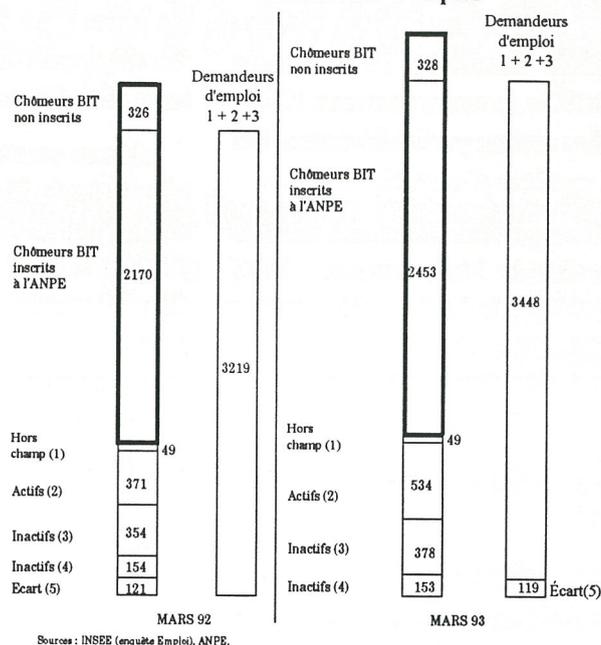
- des personnes considérées comme chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrites à l'ANPE. Leur effectif reste à peu près constant depuis 1990, de l'ordre de 330.000, soit 11,8 % du chômage BIT en mars 1993 (graphique);

- des demandeurs inscrits à l'ANPE sont classés comme ayant un emploi au sens du BIT. La réglementation autorise en effet les demandeurs d'emploi à exercer dans la limite d'un contingent d'heures ou d'un plafond de rémunération « des activités réduites » tout en restant inscrits à l'ANPE. Lors de l'enquête Emploi de mars 1993, ils représentent 15,5 % des personnes se déclarant inscrites à l'ANPE, soit plus de 500 000 inscrits. L'augmentation sensible de ce poste enregistrée entre 1992 et 1993, s'explique en partie par le développement de la technique dite de "saisie portable", qui améliore le questionnement;

- des demandeurs inscrits à l'ANPE sont classés inactifs au sens du BIT, soit parce qu'ils ne sont pas immédiatement disponibles (4,4 % des demandeurs inscrits étaient dans ce cas en mars 1993), soit parce qu'ils déclarent ne pas rechercher d'emploi (11% des inscrits en 1993 comme en 1992). Cette dernière situation est souvent le fait de personnes découragées ou qui ne sont pas en mesure d'occuper immédiatement un emploi.

Signalons enfin que l'écart résiduel existant entre les deux sources représente la différence entre le niveau des demandes d'emploi tel qu'il figure dans les fichiers de l'ANPE, et celui des inscrits à l'ANPE mesuré par l'enquête Emploi : cet écart s'est inversé entre mars 1992 (- 120 000) et mars 1993 (+ 120 000).

Chômeurs BIT et demandeurs d'emploi *



(* L'enquête Emploi de l'INSEE et le fichier des demandeurs d'emploi de l'ANPE fournissent deux mesures du chômage qui ne sont pas cohérentes entre elles (cf. O. Marchand : « Statistiques du chômage : les écarts se creusent depuis cinq ans », Economie et Statistique, n°249, décembre 1991).

(1) Personnes hors champ de l'enquête : chômeurs qui n'appartiennent pas à des ménages ordinaires mais vivent dans des collectivités, foyers par exemple.

(2) Personnes se déclarant inscrites mais classées actives occupées.

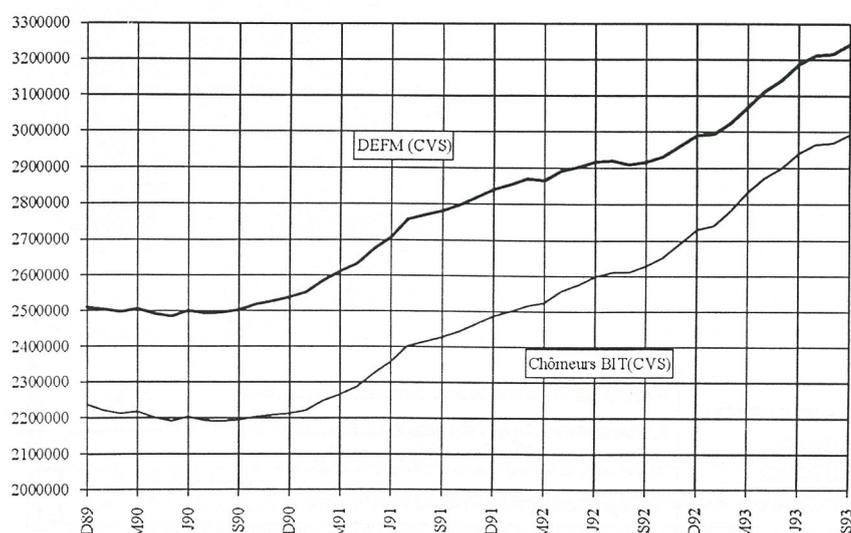
(3) Personnes se déclarant inscrites mais classées inactives car n'effectuant pas de démarches de recherche d'emploi.

(4) Personnes se déclarant inscrites mais classées inactives car non disponibles.

(5) Écart résiduel représentant la différence entre le niveau des demandes d'emploi figurant dans les fichiers de l'ANPE et celui des inscrits à l'ANPE mesuré par l'enquête Emploi.

Graphique 1

Comparaison du nombre de chômeurs BIT et des DEFM



En outre, le nombre de chômeurs au sens du BIT, estimé grâce à l'enquête Emploi de mars 1993, augmente plus vite, passant en un an de 2 486 000 à 2 729 000 (+ 243 000 chômeurs) (encadré). Ainsi, le taux de chômage au sens du BIT croît de 8,9 % fin 1990, à 9,9 % fin 1991 et à 10,8 % fin 1992.

Au cours du 1er semestre 1993, le rythme s'accélère : le nombre de demandeurs d'emploi augmente de près de 200 000 (+ 6,6 %) et le taux de chômage atteint 11,6 % à la fin juin. Cette augmentation du nombre de demandeurs d'emploi est

due à la conjonction d'une croissance continue des inscriptions à l'ANPE faisant suite à un licenciement économique (300 000 au premier semestre 1993 contre 260 000 au premier semestre 1992), et d'un niveau particulièrement bas des reprises d'emploi.

Un léger ralentissement marque toutefois le 3ème trimestre 1993 (+ 1,7%), à la fin duquel le nombre de DEFM se situe à 3 242 000.

Reprise du chômage de longue durée

L'accélération du chômage depuis 1991 concerne surtout les hommes, jeunes et adultes. D'une part, ils sont plus touchés par la dégradation de l'emploi dans l'industrie et le bâtiment, d'autre part ils bénéficient moins des effets de la politique de l'emploi, tournée en priorité vers les chômeurs de longue durée les plus âgés et le public féminin.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an progresse vivement durant les cinq premiers mois de 1992. Puis il redescend grâce au plan « 900 000 chômeurs de longue durée » : fin 1992 comme fin 1991, il se situe un peu en dessous de 900 000. Sur l'ensemble de l'année, le nombre de demandeurs de longue durée augmente de 8,1 % pour les hommes et diminue de 6,3 % pour les femmes.

Les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de trois ans sont les principaux bénéficiaires des mesures prises (- 18 %), alors que ceux inscrits depuis un à deux ans voient leurs effectifs croître de 8,3 %.

Mais au cours des trois premiers trimestres de 1993, le chômage de longue durée s'étend à nouveau : fin août 1993, 1 million de demandeurs d'emploi ont dépassé les 12 mois d'ancienneté. L'augmentation est particulièrement forte pour les chômeurs dont la durée d'inscription est comprise entre 1 et 2 ans, mais aussi, fait nouveau, pour ceux inscrits depuis 2 à 3 ans.

Population active stable en 1992

Le bilan qui se dégage de ces évolutions de l'emploi et du chômage conduit, pour 1992, à une quasi stabilité de la population active (tableau 2) : 230 000 emplois de moins mais autant de chômeurs

supplémentaires. Le contraste avec les années précédentes doit être souligné : en 1991, le nombre d'actifs s'était accru de près de 200 000. Ce ralentissement est largement explicable : outre d'éventuels effets de flexion des taux d'activité liés à la mauvaise conjoncture, la politique de l'emploi s'est traduite en 1992 par environ 135 000 actifs potentiels de moins, c'est-à-dire autant que l'accroissement prévu cette année des ressources en main-d'oeuvre.

En 1993, cet accroissement serait du même ordre, mais avec une atténuation des effets sur la population active de la politique de l'emploi : la progression du nombre d'actifs reprendrait, mais à un rythme ralenti par rapport au passé, de l'ordre de 50 à 100 000 actifs supplémentaires.

B. BELLOC,
O. MARCHAND,
C. SAGLIETTI.

Tableau 2
Bilan des évolutions de l'emploi et du chômage
au cours des trois dernières années

Valeurs brutes en milliers

	1990	1991	1992
Variation de l'emploi (y compris contingent) (1)	+ 143	- 90	- 229
Variation du chômage BIT (2)	- 25	+ 278	+ 252
Variation de la population active (3) = (1) + (2)	+ 118	+ 188	+ 23
Variation des ressources en main-d'oeuvre (4)	+ 200	+ 172	+ 127
Écart (3) - (4)	- 82	+ 16	- 104

PREMIÈRES SYNTHÈSES – ISSN 0999-565 X
Directeur de la Publication : Claude SEIBEL.
Rédaction : DIRECTION DE L'ANIMATION DE LA RECHERCHE,
DES ÉTUDES ET DES STATISTIQUES
Pièce 222 B – 1, place de Fontenoy, 75700 PARIS.
Téléphone : 16 (1) 40 56 51 62 – Fax : 16 (1) 40 56 56 38.

TARIF ET CONDITION D'ABONNEMENT :

Premières Informations + Premières Synthèses **525 F**
L'abonnement part du premier numéro de l'année.
A souscrire auprès de : SPPIF-MASSON, BP 22, 41354 VINEUIL.
Téléphone : (16) 54 43 89 94 – Fax : (16) 54 42 31 11.